

OBJET : Rapport de la séance du Comité du 06 Fev 06

1. PRESENCE MEMBRES ELUS

N°	Nom	Fonction	09 Jan	06 Fev	06 Mar	03 Avr	08 Mai	12 Jun	04 Sep	02 Oct	06 Nov	04 Dec	Présences sur 1 réunion
1	BAIDAK	Cons	0	1									0
2	CHEVREMONT	AS4	0	0									0
3	DI DUCA	CEM+ Adm	1	1									1
4	FRAIKIN	Cons	1	0									1
5	HENNIQUIAU	2IC	1	1									1
6	LAMBERMONT	S4	1	1									1
7	L'HOEST	S3	1	1									1
8	LOUREAU	S5 RP	0	0									0
9	NEUVILLE	Cons	1	0									1
10	RINGLET	AS2	1	1									1
11	ROUSSEAU	Cons+Adm	1	1									1
12	SCIMAR	S5 WebM+ComE	1	1									1
13	van BRUSSEL	CO+Adm	1	1									1
14	VAN DE GOOR	S2	1	1									1
15	VANDERVELDEN	S1	1	1									1
16	VUEGHS	AS5	1	1									1
17	WAUTHIER	AS1	0	0									0
TOTAL / 17			13	12									

Excusés : Cdt CHEVREMONT, Lt Col FRAIKIN, Cdt LOUREAU, Cdt NEUVILLE, Capt WAUTHIER
Excusé pour la réunion du 03 Avr 06 : Cdt L'HOEST.

2. COMMANDEMENT

a. Conservation de la rétribution différée « DR »:

- (1) Le Comd Prov LIEGE a demandé de lui dresser un dossier devant contenir : Statuts, ROI, comptabilité, situation des membres, PV d'AG ...
- (2) Le dossier a été envoyé dans les délais voulus (avant le 20 Fev 06)
- (3) Le Psdt rencontrera le Col BEM MIGNOLET Ir - Comd Prov LIEGE - pour maintien des bonnes relations et le suivi de l'affaire.

b. Affectation : Beaucoup de Res ont reçu le modèle « 97 », cela signifie :

- (1) Qu'ils sont géré par une UAdm, tant que les 7 jrs de prestation restent en ligne de compte ;
- (2) Qu'ils DOIVENT rechercher un emploi dans une unité ;
- (3) Qu'ils N'ont PAS de place dans un TO ;
- (4) Mais par contre, tans que la règle de 7 jours reste applicable à leur cas, ils ne seront versés à ACARES ;
- (5) En conclusion : bien lire le Doc, prendre contact avec l'UAdm, rechercher une place dans un TO en en faisant diffusion à l'UAdm et à DGHR, et répété l'action tant qu'une place ne s'est pas ouverte.

c. Cocktail de nouvel an URNOR : SIX Pers de notre Cercle étaient présentes

d. Cocktail de nouvel an EM Prov LIEGE : Le Psdt était présent.

3. BRANCHE 1

a. Rapport de la séance du Comité du 09 Jan 05 :

- (1) Modification à apporter : néant.
- (2) Approbation : A l'unanimité ;
- (3) Signature par le Psdt et le S1.

b. AG URNOR 2006 :

- (1) Le Sa 01 Avr 06
- (2) Au CPA Bxl
- (3) Participants de LIEGE : 5 membres effectifs dont 3 administrateurs
 - (a) Adm : Lt Col DI DUCA, Lt Col van BRUSSEL & Maj ROUSSEAU ;
 - (b) Mef : Cdt VANDERVELDEN & Capt SCIMAR (prévenir le bureau du Cercle AVANT le 20 Jan 06).
- (4) Des élections seront organisées : Psdt Nat et Adm ;
- (5) Tenue : SD.

- c. CA URNOR :
- (1) Il aura lieu Me prochain,
 - (2) Nos TROIS Adm y seront présents ;

4. BRANCHE 2

- a. Repas du Comité du 18 Fev 06 :
- (1) Il aura lieu à la Bergerie à Cointe ;
 - (2) Inscrits à ce jour : 22 Pers ; HENNIQUIAU (2), L'HOEST (2), van BRUSSEL (2), LAMBERMONT (2), VANDERVELDEN (1), SCIMAR (1), DI DUCA (2), NEUVILLE (2), ROUSSEAU (1), RINGLET (2) VUEGHS (2), BAIDAK (1), MICHEL (2).
 - (3) Pour rappel : PAF 30,00 € pour les Mil Res, gratuit pour les dames.
- b. Repas de Corps :
- (1) Le Cdt VAN DE GOOR prend contact avec le Château de HARZE pour nouvelle ou amélioration de formule (buffet chaud et froid) ;
 - (2) Le Cdt HENNIQUIAU prend contact avec la ferme de BEAUMONT à CHARNEUX – BATTICE ;
 - (3) La BERGERIE sera testée lors du repas du Comité ;
 - (4) La décision du lieu du repas de corps sera prise après comparaison des TROIS.
 - (5) Le Comité marque son accord pour un changement de lieu pour cette année.
 - (6) Date du repas de corps 2006 : 18 Nov (samedi)
- c. Liste boule neige : est distribuée par le Cdt VAN DE GOOR.

5. BRANCHE 3

- a. Dropping des jeunes :
- (1) Il aura lieu le samedi 29 Avr 06 PM et se prolongera par un Biv sur la plaine de CREPPE le Di AM ;
 - (2) L'événement sera annoncé via un courrier spécial à tous les membres ;
 - (3) Le Lt Col DI DUCA drainera une troupe scoutie vers cette activité et prendra avec le Maj FRAIKIN les Disps voulues pour disposer de photos aériennes pour certains Itin ;
 - (4) Le S3 est en charge de :
 - (a) L'Org des Itin ;
 - (b) La réservation de la plaine de CREPPE auprès du 12/& » Li ;
 - (c) De la mise à disposition d'eau en quantité suffisante ;
 - (5) Le Psdt devait étudier le problème de l'assurance :
 - (a) Le Cercle est couvert en RC ;
 - (b) Les scouts possèdent leur assurance propre.
 - (6) Des rations seront constituées par 2IC (repas du soir et petit déjeuner) ;
 - (7) Quelques coaches se sont déjà portés volontaires : Lt Col DI DUCA, Capt SCIMAR, Cdt RINGLET ;
 - (8) La PAF par personne est de 5,00 € que les participants doivent verser au compte au compte S4 du Cercle : 000-0393686-60 (avant le 01 Avr 06) ;
 - (9) Le port de la tenue sera demandé par le Psdt au Comd Prov LIEGE pour le 29 Avr 06 (dropping des jeunes et pour le 25 Aou 06 (dropping de nuit).
- b. Cdt L'HOEST : sera absent à la réunion du Comité du 03 Avr 06

6. BRANCHE 4

- a. Situation des membres : à ce jour 1369 membres sont en ordre de cotisation pour 2006 ; alors qu'à la même époque en 2005 nous enregistrons seulement 56 membres. Il y a eu, en effet, un envoi spécial d'appel de cotisation fin Dec 05.
- b. Changement de dénomination du courrier « La Poste compte S4 : Nous attendons toujours que l'adresse soit CRMR Prov LIEGE en lieu et place de CROR Prov LIEGE, bien que les extraits de comptes portent la mention CRMR Prov LIEGE.

7. BRANCHE 5

- a. BAN de Fev 06
- (1) A été envoyé fin janvier à tous les membres en ordre de cotisation + carte de membre ;
 - (2) Est encore envoyé jusqu'au 08 Fev avec carte de membre pour ceux qui payent fin janvier/début février ;
 - (3) Sera envoyé avec un point rouge et un bulletin de virement à ceux qui n'ont pas payé à partir du 08 Fev 06
- b. Ban Avr 06 :
- (1) Le Cdt L'HOEST sera absent le 03 Avr 06 (jour de remise du BAN à l'impression) ;
 - (2) Le BAN sera clôturé et parvenu au Cercle par courrier Civ le 23 Mar 06 (en charge Capt SCIMAR) ;
 - (3) Le Cdt L'HOEST le remettra à l'impression le Ma 28 Mar 06
 - (4) Les exemplaires devraient se trouver au bureau AVANT le 03 Avr 06
 - (5) Le BAN Avr 06 sera expédié en début de mois
 - (6) Article à prévoir BBQ et Cocktail
- c. Site Web : a été mis à jour.

8. Adm URNOR

Voir Par 3. c.

9. S JOINT RES

RAS

10. DIVERS

- a. Il est demandé au Lt Col DI DUCA de faire parvenir au S5 – Web les adresses E-Mail des POC Res des unités afin que notre site soit encore mieux connu par les Mil.
- b. TOUS les anciens OR COR Lux ont été contactés par notre Cercles, pas de réactions à ce jour.

11. REUNIONS

- a. Prochaines réunions :
(1) Pour l'EM : le lundi 06 Mar 06 à **1930 Hr** – St Laurent
(2) Pour le comité dans son entièreté : le lundi 06 Fev 06 à **2000 Hr** – St Laurent
- b. Les réunions à venir de 2006 : consulter le tableau du Par 1.

Bruno VANDERVELDEN
Cdt
S1

Jean van BRUSSEL
Lt Col
Comd